



Dépêches de l'Agence France Presse

Amiante: des fonctionnaires demandent à l'Etat une meilleure prise en compte =(Photo)=



Social-travail-fonctionnaires-santé-amiante

07-06-2011 13:14:44

Pays : FRA

FRFR

FRS1532 0291 /AFP-DY53

NANTES, 7 juin 2011 (AFP) - L'intersyndicale des fonctionnaires de Loire-Atlantique a mis en demeure mardi l'Etat de prendre ses responsabilités vis-à-vis des fonctionnaires exposés à l'amiante, les estimant moins protégés que les salariés du privé.

"Pour la première fois en France, une large intersyndicale dit au préfet +c'est vous le responsable de la santé des fonctionnaires. Non seulement vous ne les protégez pas, mais quand ils tombent malades vous ne les reconnaissez pas+", a déclaré un responsable CGT, Francis Judas, lors d'une manifestation qui a rassemblé une centaine de personnes devant la préfecture à **Nantes**.

Selon lui, 30% des bâtiments publics contiennent encore de l'amiante, une réalité insuffisamment pris en compte par l'Etat.

L'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC-FSU-Solidaires-UNSA estime que l'Etat doit "informer en toute transparence" les fonctionnaires "de la présence d'amiante dans les locaux, leur proposer un suivi médical et les protéger de ce risque".

Pour Pierrick Onillon, de la CFDT, "l'amiante est comme le nuage de Tchernobyl: il s'est arrêté à la porte des administrations, or il frappe de la même manière dans le privé et dans le public".

Les fonctionnaires de Loire-Atlantique sont depuis des années en pointe dans la lutte contre l'amiante au travail.

En 2005, les pouvoirs publics avaient fini par faire raser le Tripode, un bâtiment administratif **nantais** contenant 350 tonnes d'amiante qui avait vu défiler quelque 1.800 fonctionnaires pendant vingt ans.

axt/phs/bfa

AFP 071314 JUN 11